

SESSION 2021

**CAPEPS
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

**DISSERTATION PORTANT SUR LES FONDEMENTS
SOCIOHISTORIQUES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES
DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES APSA**

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPEPS de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
ECE	1900E	101	0436

► **Concours externe du CAFEP/CAPEPS de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
ECF	1900E	101	0436

« L'école entretient un rapport ambigu avec les pratiques culturelles de ses élèves. Selon les contextes, les moments et la nature des pratiques, on attend que l'institution scolaire aide à les construire, qu'elle les encourage ou qu'elle contribue à la délimitation entre la culture « légitime » et les « loisirs ». » (Dossier de veille de l'IFÉ, Les cultures adolescentes, pour grandir et s'affirmer, n°110, avril 2016).

L'enseignement de l'EPS est-il révélateur de cette ambiguïté depuis les années 1960 ?